

Communiqué commun du mouvement anti-aéroport, suite à la décision du gouvernement

Mercredi 17 janvier 2018

Ce midi, le gouvernement vient enfin d'annoncer l'abandon du projet d'aéroport de Notre-Dame-des-Landes.

Nous notons que la DUP ne sera officiellement pas prorogée. Le projet sera donc définitivement nul et non avenu le 8 février.

Il s'agit bien d'une victoire historique face à un projet d'aménagement destructeur. Celle-ci aura été possible grâce à un long mouvement aussi déterminé que divers.

Nous voulons d'abord saluer chaleureusement aujourd'hui toutes celles et ceux qui se sont mobilisées contre ce projet d'aéroport au cours des 50 dernières années.

En ce qui concerne l'avenir de la zad, l'ensemble du mouvement réaffirme dès aujourd'hui :

- la nécessité pour les paysan-ne-s et habitant-e-s expropriés de pouvoir recouvrer pleinement leurs droits au plus vite.
- Le refus de toute expulsion de celles et ceux qui sont venus habiter ces dernières années dans le bocage pour le défendre et qui souhaitent continuer à y vivre ainsi qu'à en prendre soin.
- Une volonté de prise en charge à long terme des terres de la zad par le mouvement dans toute sa diversité - paysans, naturalistes, riverains, associations, anciens et nouveaux habitants.

Pour le mettre en œuvre, nous aurons besoin d'une période de gel de la redistribution institutionnelle des terres. Dans le futur, ce territoire doit pouvoir rester un espace d'expérimentation sociale, environnementale et agricole.

En ce qui concerne la question de la réouverture de la route D281, fermée par les pouvoirs publics en 2013, le mouvement s'engage à y répondre lui-même. La présence ou l'intervention policières ne feraient donc qu'envenimer la situation.

Nous souhaitons par ailleurs, en cette journée mémorable, adresser un fort message de solidarité vis-à-vis d'autres luttes contre des grands projets destructeurs et pour la défense de territoires menacés.

Nous appelons à converger largement le 10 février dans le bocage pour fêter l'abandon de l'aéroport et pour poursuivre la construction de l'avenir de la zad.

ACIPA, Coordination des opposants, COPAI n° 44, Naturalistes en lutte, Les habitant.e.s de la zad